



CCNAAT

Collectif Contre les Nuisances Aériennes
de l'Agglomération Toulousaine

Communiqué

Toulouse le 29 septembre 2021

A Toulouse : Demain, tous riverains de l'aéroport ? Alerte sur le bruit aérien à Toulouse et en périphérie

Qui n'a pas entendu dire ces derniers mois à Toulouse : « ils sont plus bruyants les avions ces temps-ci » ?

Le CCNAAT tire la sonnette d'alarme, si des mesures ambitieuses et efficaces ne sont pas mises en place dans le cadre du nouveau Plan de Prévention du Bruit de l'Environnement (PPBE) de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, ce sont des milliers d'habitants de l'agglomération toulousaine supplémentaires qui vont se découvrir « riverains d'aéroport »

Les cartes et chiffres d'avant la crise COVID sont formels, **les zones de bruits et les populations impactées projetées pour 2030 ont été largement dépassées pour la nuit dès l'année 2017** et la zone de bruit continue à s'étendre sur 24h (journée).

C'est cette nouvelle dégradation des conditions de vie et la perte de valeur des maisons et appartements pour de nombreux habitants de notre agglomération, que veulent éviter les associations de riverains de l'aéroport.

Comment ? En utilisant l'opportunité de la révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, pour mettre à l'étude des mesures d'organisation du trafic beaucoup plus ambitieuses qui instaureraient notamment

1. un couvre-feu sur une partie de la nuit (23h30-06h)
2. une meilleure répartition des vols dans la journée
3. des limitations strictes sur le nombre et le type d'avion pouvant voler en début et fin de nuit

Des mesures semblables existent, depuis de nombreuses années, sur d'autres aéroports et ont fait leurs preuves, pourquoi pas à Toulouse ?

Alors que tous les candidats aux municipales pour la ville de Toulouse avaient intégré de nouvelles restrictions pour les vols de nuit, ce sont sur les mesures symboliques et peu efficaces mises en place jusqu'ici que la DGAC et l'aéroport tentent d'orienter les discussions depuis maintenant plus de 6 mois (date de la dernière Commission Consultative de l'Environnement).

Le CCNAAT en appelle à un réveil des consciences en France et à Toulouse : Le bruit aérien est un fléau qui atteint directement la santé des personnes¹ et coûte très cher socialement²

Contrôler, limiter, réguler strictement les conditions d'exploitation des aéroports ne signifie pas la fin du voyage et du rêve, mais au contraire dessiner un avenir soutenable, partagé avec la population, à un secteur qui, on en a souvent l'impression, vit déjà sur une autre planète !

**Contacts : Chantal Beer-Demander 06 25 43 22 33
Jérôme Favrel : 07 67 35 58 14**

¹ [74 Rapport d'étude DEBATS](#)

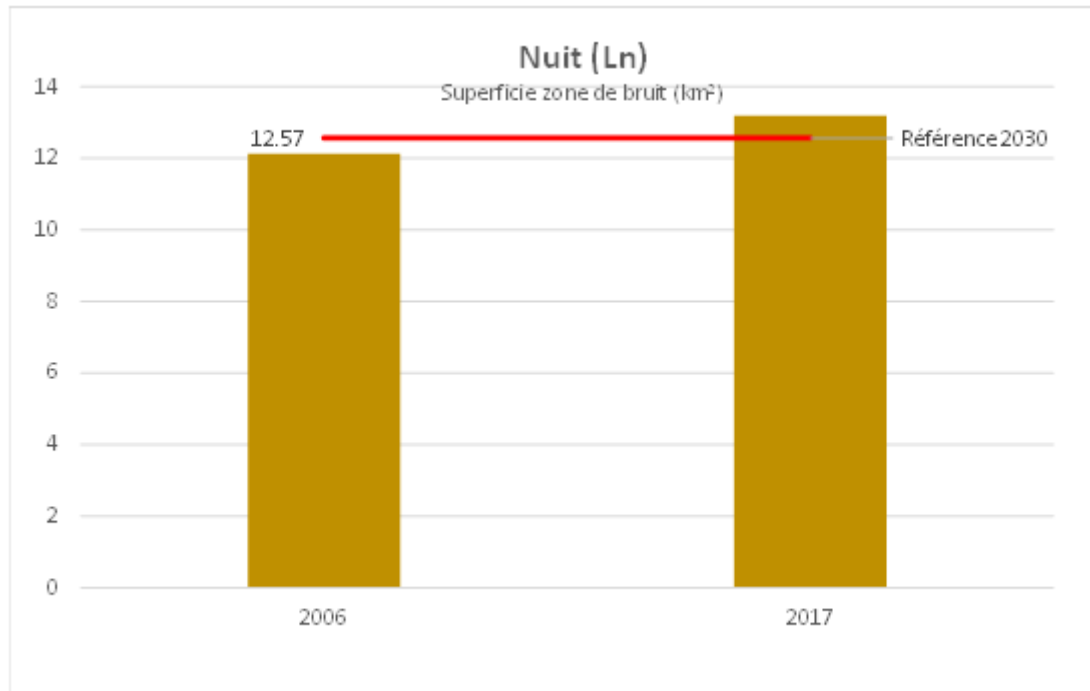
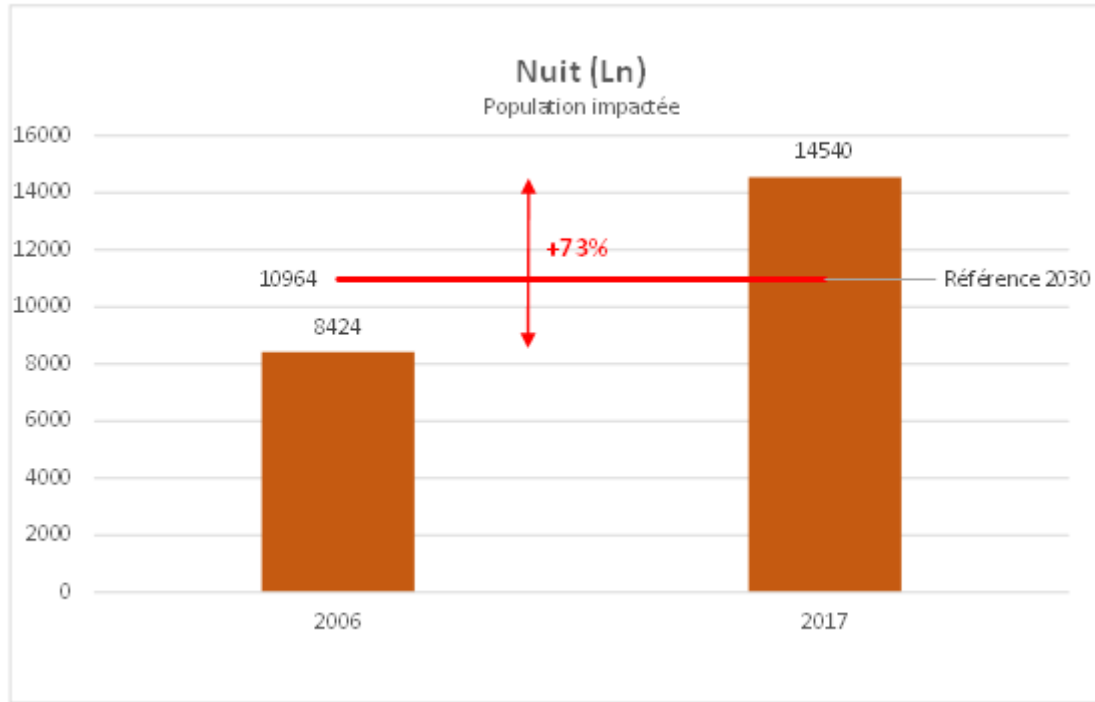
² [Le Coût social du bruit en France – 15 Md€ pour l'aérien](#)



CCNAAT

Collectif Contre les Nuisances Aériennes
de l'Agglomération Toulousaine

Evolution « nuit » (22h-06h)





CCNAAT

Collectif Contre les Nuisances Aériennes
de l'Agglomération Toulousaine

Evolution « en journée complète » (sur 24h)

